

La sécurisation de l'embranchement de la bretelle de la Nationale 4 et de la route Charlemagne (RN 97) au lieu-dit "de Fontaine", à la limite des communes d'Hamois et de Ciney

- Session : 2015-2016
- Année : 2016
- N° : 1385 (2015-2016) 1
- **Question écrite du 15/09/2016**
 - de WARZEE-CAVERENNE Valérie
 - à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Le 27 juillet dernier, Monsieur Stéphane Hazée, Député écolo au Parlement de Wallonie, interpellait Monsieur le Ministre concernant le projet de sécurisation de l'embranchement de la bretelle de la Nationale 4 et de la route Charlemagne (RN 97) au lieu-dit "de Fontaine", à la limite des communes d'Hamois et de Ciney. Ce dernier lui faisant part du nombre croissant d'accidents se produisant à ce carrefour et de la nécessité de sécuriser ce dernier.

Dans sa réponse, Monsieur le Ministre confirme l'existence d'un projet de sécurisation du carrefour dit « de Fontaine » au sein du Plan infrastructures 2016-2019. Il précise que la construction d'un double carrefour giratoire sera prévue d'ici la fin 2018 ou au printemps 2019. En attendant, par mesure de prévention, des panneaux « carrefour dangereux » furent placés en janvier 2015. On ne peut que se réjouir d'une telle initiative, toutefois, cette mesure provisoire ne semble malheureusement pas porter ses fruits. De fait, des accidents ne cessent de se produire à cet embranchement situé à la limite des Communes d'Hamois et de Ciney.

Comme le soulignait Monsieur Hazée dans sa précédente interpellation, la mise en place de ces panneaux représente, certes, une avancée sur le plan de la sécurisation du site, cependant, une solution plus « structurelle » doit être envisagée d'ici le début des travaux afin de minimiser la dangerosité du carrefour.

Monsieur le Ministre envisagerait-il de nouvelles mesures transitoires de sécurisation, à l'exemple de la pose de plots ?

- **Réponse du 05/10/2016**

o de PREVOT Maxime

Le carrefour au lieu-dit « Fontaine » à Hamois formé par les N4 et N97 fera effectivement l'objet d'une sécurisation par la création d'un double giratoire dans le cadre du plan Infrastructures 2016-2019.

L'Administration m'informe que les marquages ont été rénovés et que la signalisation est en ordre. Une sécurisation temporaire au moyen de plots n'est cependant pas réalisable au vu de la place disponible et de la configuration des lieux.

Mes services resteront toutefois attentifs à la situation de ce carrefour.